

Antananarivo, Madagascar, 5 juillet (Infosplusgabon) - Le gouvernement de Madagascar a reçu un chèque de 2,13 millions de dollars de la compagnie d'assurance de la mutuelle panafricaine de gestion des risques (Insurance Company of the Pan African Risk Management Mutual, ARC Ltd.) pour couvrir la perte des moyens de subsistance de sa population causée par les catastrophes climatiques.

Le paiement de l'ARC, effectué jeudi à Antananarivo, représente la prime de l'assurance sécheresse souscrite par Madagascar, avec le soutien de la Banque africaine de développement (BAD), par le biais de l'Initiative africaine de financement des risques de catastrophes (African Disaster Risk Financing Initiative, ADRiFi), qui a financé la totalité de la prime pour 2019-2020 pour le transfert souverain du risque de sécheresse à la Grande île.

Selon le canal médiatique de la BAD, le règlement est destiné à protéger 600.000 personnes vulnérables touchées par les catastrophes climatiques, dont la sécheresse, qui a affecté les récoltes au cours de la dernière saison.

"L'ARC est une solution durable pour renforcer les efforts du gouvernement et des partenaires dans le Grand Sud de Madagascar et démontre l'entraide entre pays africains amis pour faire

face aux catastrophes naturelles, notamment la sécheresse", a déclaré le ministre malgache de l'Economie et des Finances, Richard Randriamandrato, lors de la cérémonie de remise du chèque.

Les interventions porteront sur le transfert d'argent liquide dans le cadre du programme ACT ("cash for work") pour 15. 000 ménages vulnérables, le soutien nutritionnel en faveur de 2.000 enfants de moins de cinq ans et l'approvisionnement en eau pour 84.000 ménages, a indiqué la BAD.

Le renforcement de ce mécanisme d'assurance favorise la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales de gestion des risques et des catastrophes à Madagascar, a-t-elle ajouté.

Madagascar est confronté à des risques climatiques dévastateurs, qui s'ajoutent à une insécurité alimentaire générale. En plus des cyclones, l'île de l'Océan Indien est confrontée à des inondations et des sécheresses, qui affectent ses finances publiques et sa croissance économique.

Selon la Banque, les catastrophes naturelles à Madagascar ont causé environ 420 millions de dollars de dommages en 2017. En 2019, Madagascar a rejoint le groupe VI des pays assurés par l'ARC contre les risques de sécheresse pour la campagne agricole 2019-2020, en tant que pays pilotes du programme ADRiFI.

"Le paiement des indemnités versées par l'ARC pour soutenir la population touchée par la sécheresse dans le Grand Sud de Madagascar a été rendu possible grâce au leadership et à l'engagement du gouvernement malgache à protéger sa population", a déclaré le secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur général de la mutuelle panafricaine de gestion des risques, Mohamed Beavogui.

"Nous remercions également la Banque africaine de développement pour son soutien louable par le biais du programme ADRiFi. Cela témoigne du fait que la collaboration entre les gouvernements africains et les partenaires de développement peut préserver les acquis du développement sur le continent".

L'ARC et la Banque africaine de développement ont signé, en mars 2017, un protocole d'accord pour aider les États africains à gérer les risques de catastrophes naturelles et à apporter une réponse efficace.

La Banque a ainsi soutenu Madagascar pour le paiement de sa prime d'assurance entre 2019 et 2023 par le biais du programme ADRiFi.

"Le paiement des indemnités vient au moment opportun, car Madagascar est également confronté au défi de la Covid-19. Cela montre que les programmes de transfert de risques peuvent aider les pays à gérer les catastrophes liées au climat et à réduire la pression sur les finances publiques lors de crises multiples", a déclaré Jennifer Blanke, jusqu'à récemment vice-présidente de l'agriculture, du développement humain et social à la Banque.

Avec le Royaume-uni, l'Allemagne, la Suède, la Suisse, le Canada, la France, la Fondation Rockefeller et les États-unis, l'ARC aide les États membres de l'Union africaine à réduire leurs risques face aux événements climatiques extrêmes qui touchent les populations africaines, en fournissant, par le biais de l'assurance souveraine, des réponses ciblées de manière plus rapide, plus économique, plus objective et plus transparente.

L'ARC utilise désormais son expertise pour aider à lutter contre d'autres menaces majeures telles que les épidémies.

Depuis 2014, 45 contrats d'assurance ont été signés par les États membres de l'ARC pour un montant de 83 millions de dollars américains de primes payées sur une couverture d'assurance totale de 602 millions de dollars américains, en faveur de 54 millions de personnes vulnérables.

FIN/INFOSPLUSGABON/MIO/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon